



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 27 mai 2014

18 h 00

salle du conseil

Présence :
Aldéo Saulnier, maire
Roland Fougère, maire suppléant
Mike LeBlanc, conseiller
Oscar LeBlanc, conseiller
Pauline Hébert, conseillère
André J. Cormier, directeur général, greffier

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h20.

2. Adoption de l'ordre du jour.

14-107 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Travaux publics - projets divers.

Le directeur général révise avec le conseil une liste tentative des divers travaux de construction à faire par les employés municipaux, soit un nouveau toit à l'ancien édifice municipal situé au 211 boulevard Irving, à la bâtisse située à la lagune, au garage des travaux publics et à la station de pompage Mills. Aussi, il va falloir placer les fenêtres à la bibliothèque, faire un accès entre l'aréna et l'ascenseur, placer un comptoir pour manger dans l'aréna du Centre JKI, faire divers travaux au Forum, des travaux au Centre culturel, au quai et au CIV ainsi que réparer les ponts des sentiers.

Le directeur général recommande au conseil d'embaucher un autre employé pour une période d'environ cinq mois pour aider avec les travaux de construction.

Le directeur général fait part qu'il est allé vérifier les rues municipales avec quelques employés municipaux et indique que ceux-ci sont prêts à essayer de faire l'asphaltage des rues en plus du rapiéçage d'asphalte. Il recommande au conseil de faire l'achat d'un épandeur "spreader" deuxième main pour l'exécution de ces travaux.

14-108 : MIKE LEBLANC / ROLAND FOUGÈRE

que l'on embauche un employé pour une période d'environ cinq mois pour aider avec les travaux de construction.

ADOPTÉE

14-109 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on fasse l'achat d'un épandeur "spreader" deuxième main pour un montant de moins de trois mille dollars après négociation.

ADOPTÉE

14-110 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on loue le camion de l'employé Gérald Mills pour un montant de 500\$ par mois pour une période d'environ cinq mois.

ADOPTÉE

4. Affaires nouvelles.

Le maire informe le conseil que suite au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, la municipalité va recevoir un montant d'environ 168 000\$ par année pour les prochains cinq ans.

5. Levée de l'assemblée.

14-111 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 19h22.

ADOPTÉE